

N°105 AVRIL 2022

Village coup de coeur

Servon

MAG'



## REPAS DES SÉNIORS

UN PLAISIR POUR LES YEUX

SERVON.FR

Le service enfance / jeunesse de Servon vous propose :

# SEJOUR

DU 25 AU 29  
AVRIL 2022

## Saint-Georges-d'Oléron

20 PLACES

POUR LES 6 - 12 ANS

À PARTIR DE 177€

Inscription à partir du 23 mars  
auprès de Marine  
du lundi au vendredi  
de 17h à 18h45  
à l'accueil de loisirs



### AU PROGRAMME :

- KAYAK - CATAMARAN
- VISITE DE L'AQUARIUM DE LA ROCHELLE
- CROISIÈRE AUTOUR DU FORT BOYARD

Village coup de coeur  
**Servon**

Renseignements Marine : 06.75.19.33.21 / centredeloisirs@servon.fr

# ÉDITO



Chers Servonnaises, Chers Servonnais,

La pandémie qui nous frappe a quelque peu reculée. Ce qui nous a permis d'organiser le repas des Séniors, le salon du printemps mis en place par l'association CLAS, la fête de la Photographie ou encore le 5ème salon de Fabophiles. N'oublions pas l'Association Cantos de Portugal qui a organisé une soirée festive où une paëlla a été proposée aux visiteurs. Merci à Jean Laviolette, Maire de Brie-Comte-Robert et président de la Communauté Communes de l'Orée, qui nous fait l'honneur de s'être déplacé sur deux de nos manifestations. Les jeunes de l'accueil de loisirs ont pu se déplacer à Saint-Sorlin-d'Arves pour un séjour d'hiver organisé par la municipalité. Un séjour très apprécié par les jeunes et les encadrants. Je voudrais rappeler à tous que ce n'est pas fini et qu'à ce titre, les gestes barrières sont toujours d'actualité.

Les dépôts sauvages représentent un véritable problème sur la commune. C'est pourquoi avec la Communauté de Communes de l'Orée de la Brie, nous avons mis en place une brigade Intercommunale Environnementale (BIE). Nous allons voter prochainement des sanctions dissuasives à l'encontre des contrevenants. Les agents de la BIE seront en mesure de verbaliser toute personne en infraction.

Nous ouvrons le dossier des « Jardins Familiaux », un sondage sera bientôt en ligne sur le site de la mairie. Je vous invite à le consulter et à vous inscrire éventuellement. Ce sondage nous donnera des indications sur les attentes des Servonnais.

Après une fermeture de quelques semaines, le terrain de football peut à nouveau accueillir les adhérents du FC Servon. Les carottages effectués ne mettent pas en cause l'état du terrain. D'autres investigations sont en cours de finalisation. Nous vous donnerons prochainement des informations sur l'évolution de ce dossier

En attendant restez prudents lors de vos rencontres et vos échanges. Le virus qui nous affecte tous est toujours présent. Prenez soin de vous et de vos proches.

**Marcel Villaça**  
**Maire de Servon**

# SOMMAIRE



## EN DIRECT DE LA MAIRIE

|  |          |
|--|----------|
| DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL .....                                       | P5       |
| ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES ET LÉGISLATIVES.....                                 | P6       |
| RETOUR SUR LES SONDAGES DES TERRAINS DU PARC DES SPORTS DOMINIQUE STABILE..... | P7       |
| ORDURES MÉNAGÈRES, DÉPÔTS SAUVAGES .....                                       | P8       |
| DON DE SANG, RÉSERVE AU PLUS BAS.....  | P9       |
| CHASSE AUX OEUFS.....  | P9       |
| LES ÉTANGS DE SERVON UNE ZONE HUMIDE ? .....                                   | P10      |
| DES JARDINS FAMILIAUX À SERVON ? .....   | P11      |
| LE TISSERIN À TÊTE NOIRE.....  | P11      |
| POINT SUR LES TRAVAUX RÉALISÉS EN 2021 .....                                   | P12 À 13 |



## ACTUALITÉS

|                                       |          |
|---------------------------------------|----------|
| CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE..... | P14 À 15 |
| MULTI ACCUEIL GRAINES D'ÉTOILES ..... | P16      |
| BIBLIOTHÈQUE .....                    | P16      |
| LES ASSOCIATIONS.....                 | P17 À 21 |



## ENFANCE ET JEUNESSE

|   |     |
|---|-----|
| DU CÔTÉ DE L'ÉCOLE.....                           | P22 |
| SOUSCRIRE À LA CAISSE DES ÉCOLES.....             | P22 |
| ACCUEIL DE LOISIRS .....                          | P23 |
| ESPACE JEUNES.....                                | P23 |
| SÉJOUR SPORTS D'HIVER À SAINT SORLIN D'ARVES..... | P24 |



## INFOS PRATIQUES

|                           |     |
|---------------------------|-----|
| L'HISTOIRE DE SERVON..... | P25 |
| CARNET D'ÉTAT CIVIL.....  | P26 |
| TRIBUNE .....             | P27 |

### SERVON LE MAG'

**Directeur de la publication** Marcel Villaça **Responsable de la rédaction** Vincent Bianco

**Ont participé à ce numéro** les membres de la commission communication, le service enfance et jeunesse, les responsables d'associations **Crédit photo** Mairie de Servon **Impression** Emergence 1, rue de l'Ormeteau 77170 Servon ISSN : 0999 - 8861 **Régie publicitaire** Service communication - communication@servon.fr

Tirage : 1 750 exemplaires

Édité par la ville de Servon 15 rue de la Poste 77170 Servon www.servon.fr



L'INTÉGRALITÉ DES COMPTES  
RENDUS DU CONSEIL MUNICI-  
PAL EST CONSULTABLE EN MAIRIE,  
SUR LES PANNEAUX D'INFORMATIONS MUNI-  
CIPALES AINSI QUE SUR LE SITE INTERNET :

[WWW.SERVON.FR](http://WWW.SERVON.FR)

## SÉANCE DU 27 JANVIER 2022

- **Installation de deux conseillers municipaux**  
*(Le conseil municipal prend acte de l'installation de Madame CABOT Danielle en qualité de conseillère municipale et Monsieur BERNARD Jean-Marc en qualité de conseiller municipal, suite aux démissions de Messieurs BERTRAND Jean-Rémi et PERROT Gilles).*
- **Election d'un nouvel adjoint au maire** (17 voix pour, 4 abstentions) : M. BIGOT Joël
- **Indemnités des élus** (unanimité)

# ELECTIONS PRÉSIDENTIELLES ET LÉGISLATIVES

**Elections Législatives** : dimanche 12 et 19 juin 2022. Il est désormais possible de s'inscrire sur les listes électorales tout au long de l'année et ce jusqu'à quelques semaines avant un scrutin. Les Servonnais qui souhaiteraient voter à l'élection législative les dimanches 12 et 19 juin 2022 et qui ne seraient pas encore inscrits sur les listes électorales, peuvent encore le faire, jusqu'au 4 mai 2022 sur Internet ou jusqu'au 6 mai 2022 directement au guichet des affaires générales en mairie 15 rue de la poste.

- **Pour voter aux élections législatives inscrivez-vous au plus tard le 4 mai 2022 en ligne ou jusqu'au 6 mai 2022 par dépôt du dossier en mairie.**

## INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

### Qui peut s'inscrire ?

- Les personnes qui viennent d'emménager sur Servon.
- Les jeunes qui viennent d'avoir 18 ans et qui ne se sont pas fait recenser auprès de la mairie de Servon. Pour les autres, l'inscription est automatique. Il est néanmoins conseillé de vérifier son inscription auprès du Service Électoral (01.64.05.10.23).

Les personnes qui ont changé d'adresse sur Servon doivent également se rapprocher du service des Elections et fournir un justificatif de domicile. En effet, si vous n'informez pas le service de votre changement d'adresse, vous risquez d'être radié, le retour du courrier adressé portant la mention "n'habite pas à l'adresse indiquée" pouvant déclencher une procédure de radiation.

### Quand doit-on s'inscrire ?

Il est désormais possible de s'inscrire toute l'année. Toutefois, lors d'une année d'élection, il faut accomplir cette démarche au plus tard le 6<sup>ème</sup> vendredi précédant le scrutin.

### Pièces à fournir :

- CNI ou passeport en cours de validité ou périmé depuis moins de 5 ans.
- Justificatif de domicile :
- L'attestation ou la facture de moins de trois mois établie au nom de l'électeur par un ou plusieurs organismes de distribution d'eau, de gaz, d'électricité ou de téléphonie fixe ou par l'assurance habitation et correspondant à une adresse située dans la commune.
- Bulletin de salaire ou le titre de pension de moins de trois mois adressé à un domicile situé dans la commune.

- Quittance de loyer non manuscrite de moins de 3 mois.
- Si l'électeur est hébergé, le certificat d'hébergement doit être accompagné de la copie de la CNI de l'hébergeant. De plus, la personne hébergée doit produire un justificatif établissant la preuve de son attache avec la commune. Ce dernier justificatif devra donc impérativement comporter le nom, le prénom du demandeur et préciser l'adresse où il est hébergé

### En mairie

Vous devez vous présenter au :

Service Elections 15 rue de la Poste. Ouvert du mardi au vendredi de 09h00 à 12h et de 13h30 à 17h00. le samedi : de 9h à 12h00

### Par courrier

Vous pouvez vous inscrire par correspondance, après avoir téléchargé, complété le formulaire CERFA n° 12669\*02, accompagné de l'ensemble des pièces justificatives. Le dossier d'inscription doit être envoyé à l'adresse suivante : Mairie de Servon, Service élections 15 rue de la poste, 77 170 Servon

### Sur internet

1. Créez un compte personnel sur [service-public.fr](https://service-public.fr)
2. Scannez un titre d'identité (Carte nationale d'identité ou passeport) et un justificatif de domicile au choix récent à votre nom et prénom (Facture EDF / Internet / Bulletin de Salaire etc.). Connectez-vous à <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N47>
3. Remplissez les champs demandés.

**Petit Rappel :**

Les élections présidentielles se dérouleront les 10 et 24 avril 2022. Les bureaux de vote seront ouverts de 08h00 à 19h00. **En cas d'absence, vous pouvez donner procuration.** Depuis le 1er janvier 2022, les procurations sont « déterritorialisées », cela signifie que vous, (le mandant), pouvez donner procuration à un électeur, (le mandataire), qui n'est pas inscrit dans la même commune que vous. Ce dernier devra tout de même se déplacer le jour du scrutin dans votre bureau de vote pour voter à votre place.

**Comment faire enregistrer sa procuration ?**

Le mandant doit se présenter en personne :

- dans un commissariat de police,
- ou une gendarmerie,

- ou au tribunal de proximité dont dépend votre domicile,
- ou au tribunal de proximité dont dépend votre lieu de travail
- muni du formulaire de procuration complété [Cerfa n°12668\\*03](https://www.mairie.com/ma-procuration) sur [maprocuration.gouv.fr](https://maprocuration.gouv.fr), de votre pièce d'identité et d'un justificatif de domicile si vous réalisez la procuration en dehors de votre lieu de résidence.

Il n'est pas nécessaire d'être accompagné de la personne qui votera à votre place (le mandataire).

## RETOUR SUR LES SONDAGES DES SOLS DU PARC DES SPORTS DOMINIQUE STABILE

Au cours du mois de décembre dernier, les journalistes de la radio RMC ont interpellé Monsieur le Maire et affirmé que le terrain de football du Parc Dominique Stable contenait de l'amiante.

Cette importante information a justifié la fermeture du terrain de sport, en application du principe de précaution.

La commune a alors mandaté la société GINGER DELEO, accréditée par l'Agence Régionale de Santé afin d'effectuer des sondages de sol et rechercher des éventuels déchets amiantés et/ou polluants chimiques sur toute l'étendue du Parc paysager. Les résultats viennent d'être transmis à la mairie.

En premier lieu, il est clairement indiqué qu'il n'existe aucun risque sanitaire pour les usagers du terrain de football et qu'aucune restriction d'usage n'est à envisager. Le terrain de sport a été ainsi ré ouvert.

En second lieu, contrairement aux affirmations de la presse, seuls 2 sondages, sur les 14 réalisés, ont révélé

une très faible quantité de fibro ciment contenant de l'amiante (deux morceaux de tuiles ont été retrouvés).

En dernier lieu, les sondages ont révélé la présence éparse d'autres polluants, que la commune va pouvoir faire évacuer, selon les préconisations de la société GINGER DELEO.

Soucieux d'agir dans les meilleurs délais, la mairie a immédiatement interpellé la société responsable du remblai et requis son intervention pour retirer les terres non conformes et les remplacer par de la terre végétale saine.

La commune mettra tout en œuvre pour contrôler la réalisation de ces travaux et l'origine des terres.



# ORDURES MÉNAGÈRES, DÉPÔTS SAUVAGES UN PROBLÈME À SERVON ?

Alors que les incivilités sur les espaces publics sont de plus en plus nombreuses, la Communauté de Communes de l'Orée de la Brie et ses communes membres ont fait le choix de créer une Brigade Intercommunale Environnementale (BIE). Le service a pris ses fonctions le 1er février 2022.

La brigade verte a pour objectifs d'améliorer le cadre de vie des habitants de l'intercommunalité en matière de propreté, de sanctionner les atteintes à l'environnement et de lutter contre l'incivisme.

La BIE sera composée de deux gardes champêtres reconnaissables à la bande verte barrant leur uniforme. En qualité d'agents assermentés, les gardes champêtres pourront ainsi constater les infractions aux règlements et arrêtés de police municipale, dresser des contraventions et relever l'identité des contrevenants. Leurs domaines d'interventions sont très vastes et concernent aussi bien les nuisances sonores, les conflits de voisinage, la détérioration du domaine public, que les questions de salubrité publique. Au regard des problématiques rencontrées sur le territoire de l'Orée de la Brie, ils lutteront contre les décharges sauvages et le déversement de polluants dans la nature. En vertu du Code de l'Environnement, les gardes champêtres possèdent les droits et les moyens nécessaires pour préserver les espèces et les espaces naturels fragiles. Ils participeront à la protection de la faune et de la flore en relevant les infractions liées à la chasse et à la pêche. En termes de prévention, les gardes champêtres pourront intervenir dans les écoles des communes pour sensibiliser les enfants au respect de l'environnement. Un agent a d'ores et déjà été recruté. Un autre est en cours de recrutement. Pour postuler : [https://www.emploi-territorial.fr/details\\_offre/o077220100518173-agent-interventions-techniques-polyvalent-milieu-rural-h-f/2](https://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o077220100518173-agent-interventions-techniques-polyvalent-milieu-rural-h-f/2)



Il est nécessaire de rappeler quelques règles en matière de déchets sur notre commune. Trop de gens laissent encore leurs sacs poubelles sur le bord du trottoir, ne respectent pas les règles concernant les encombrants ou encore ne respectent pas la quantité de déchets verts autorisée par le ramassage de la ville.

- Chaque foyer doit se doter d'un conteneur pour les ordures ménagères. A sortir après 19h la veille et à rentrer le lendemain matin.
- Le SIETOM fournit les conteneurs pour le tri sélectif, le nettoyage est à la charge des habitants. Pour plus d'informations vous pouvez contacter le SIETOM au 01.64.07.37.58 ou sur le site [sietom77.com](http://sietom77.com).
- Les encombrants sont limités à 1m3 par foyer et une liste complète des déchets interdits est disponible sur le site de la mairie [servon.fr](http://servon.fr). Tout ce qui n'est pas ramassé doit être amené en déchetterie par les habitants.
- Les branchages et autres tailles sont ramassés d'avril à novembre et doivent être ficelés en fagots. Maximum de 1m3 par foyer, le surplus doit être déposé en déchetterie.

**5 Déchetteries sont mises à disposition des Servonnais pour tous les déchets qui ne sont pas ramassés. Retrouvez la liste des déchetteries ainsi que le calendrier de ramassage sur le site de la mairie [servon.fr](http://servon.fr).**



## DON DE SANG, RÉSERVES AU PLUS BAS

**LE NIVEAU DES RÉSERVES DE SANG DE LA FRANCE EST AUJOURD'HUI EN DESSOUS DU SEUIL DE SÉCURITÉ ET CELA DEPUIS PLUSIEURS JOURS.**

Si une seule poche de sang n'a jamais manqué en France pour soigner les patients et particulièrement au cours des deux années écoulées de crise sanitaire, l'EFS fait aujourd'hui face à une situation critique et c'est ce qui l'amène à publier un « bulletin d'urgence vitale » pour la première fois de son histoire. Le stock de produits sanguins est en-dessous du seuil de sécurité et cela depuis plusieurs jours. 70 000 poches de globules rouges sont aujourd'hui en réserve alors qu'il en faudrait 100 000.

Deux années de tensions permanentes liées aux impacts générés par le Covid (annulations de collectes en entreprises et en universités, plus faible mobilisation des donneurs, difficultés de recrutement de personnel médical) ont considérablement affecté la collecte de sang. La vague liée au variant Omicron, qui a touché en quelques semaines plusieurs millions de Français, a

ajouté deux éléments critiques : l'auto-ajournement de certains donneurs de sang et un fort taux d'absentéisme du personnel de l'EFS.

Cette situation pourrait s'avérer dangereuse à court terme pour soigner les patients. Cette perspective est absolument inenvisageable.

L'EFS rappelle aujourd'hui avec force et gravité l'importance du don de sang dans le système de santé publique : 10 000 dons sont nécessaires chaque jour pour soigner les patients dont une grande majorité trouve dans les transfusions sanguines la seule alternative pour être soignés.

<https://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr>



**PROCHAINE DATE POUR LE DON DE SANG LE JEUDI 5 MAI  
15H À 19H30 SALLE ROGER COUDERT**

## LA CHASSE AUX OEUFS

Le week-end de Pâques se profile à l'horizon, et avec lui son lot d'œufs à débusquer. La ville organise une chasse aux œufs familiale et ludique le 17 avril de 14h à 16h. Ouverte aux enfants de 3 à 5 ans et de 6 à 11 ans, elle aura lieu autour de la mairie. A leur arrivée, nos jeunes gourmands partiront à la chasse aux œufs factices. Les enfants devront être munis de leurs propre panier et ramener une quantité imposée selon leur âge. Des œufs en chocolat leur seront offerts en échange de leur butin. Mais attention un œuf d'or se cache quelque part saurez-vous le retrouver? Une grosse surprise vous attend.



# LES ÉTANGS DE SERVON UNE ZONE HUMIDE ?

Un temps mal-aimées, les zones humides sont aujourd'hui reconnues milieux d'intérêt général et protégées par la réglementation. Elles assurent naturellement des services qui coûtent très chers lorsqu'ils doivent être pris en charge par l'homme : la collectivité a ainsi un intérêt non seulement environnemental mais aussi financier à les protéger. Il est donc nécessaire de mieux connaître ces milieux et de les prendre en compte le plus en amont possible, aussi bien dans les documents d'urbanisme que, plus largement, dans toutes les politiques et surtout dans tous les projets susceptibles de les impacter.

## QU'EST-CE QU'UNE ZONE HUMIDE ?

Une zone humide est un espace de transition entre terre et eau. Le Code de l'environnement définit les zones humides comme «les terrains, exploités ou non, habituellement inondés ou gorgés d'eau douce, salés ou saumâtre de façon permanente ou temporaire, ou dont la végétation, quand elle existe, y est dominée par les plantes hygrophiles\* pendant au moins une partie de l'année».

**\*Hygrophile :** *Plantes ayant besoin d'une grande quantité d'eau et d'humidité pour vivre, et localisées dans des milieux spécifiques leur permettant de satisfaire ce besoin.*



## MAIS, À QUOI ÇA SERT ?

### Fonctions hydrologiques

Les zones humides se comportent comme des «éponges naturelles», capables de stocker puis de restituer l'eau. Ce sont donc des régulateurs naturels qui jouent un rôle significatif en atténuant les crues lors des épisodes pluvieux, et en réalimentant les cours d'eau et les nappes lors des épisodes de sécheresse.

### Fonctions épuratoires

Les zones humides sont des «filtres naturels» qui améliorent la qualité de l'eau : piège, dégradation, transformation biochimique d'éléments organiques et minéraux (exemple la dénitrification)

### Fonctions sociales

Les zones humides sont des «vitrines socio-culturelles», capables de renforcer l'identité et l'attractivité des territoires : amélioration des paysages et du cadre de vie, apport de témoignages d'activités passées, constitution de zones de détente, de chasse et de pêche, de lieux d'éducation à la nature.

### Fonctions biologiques

Les zones humides sont des réservoirs naturels de biodiversité et des lieux de reproduction de certaines espèces, où la fluctuation de l'eau est le gage de la présence et du développement d'un grand nombre d'habitats et d'espèces animales et végétales (souvent remarquables et dont l'existence dépend de ces milieux).

Servon abrite depuis 20 ans une zone humide, les étangs ! Ces 3 étangs artificiels sont une zone qui réunit les 4 fonctions principales d'une zone humide : hydrologique, sociale, biologique et épuratoire. C'est pourquoi il est important de maintenir nos étangs le plus propre possible, lutter contre le braconnage et garder ce lieu calme et paisible pour le bien de tous et de la faune.

# DES JARDINS FAMILIAUX À SERVON ?

## LA MUNICIPALITÉ DE SERVON A POUR PROJET DE PROPOSER DES JARDINS FAMILIAUX À SES HABITANTS.

### DE QUOI S'AGIT IL ?

Les jardins familiaux sont des terrains communaux divisés en parcelles louées à des particuliers. Elles sont utilisées pour y créer des potagers pour les propres besoins du locataire et de sa famille à l'exclusion de tout autre usage notamment commercial.

Ces parcelles seront en location et disposeront chacune d'un cabanon pour ranger ses outils ainsi qu'un système d'arrosage et de composteur mis à disposition.

Pour concrétiser ce projet, nous souhaitons recueillir l'intérêt des Servonnais et estimer le nombre de ménages intéressés.

**A cet effet, un sondage sera mis en ligne sur le site de la Mairie.**

Si vous êtes intéressés par ce projet de location de l'une de ces parcelles, nous vous proposons de remplir le questionnaire que vous trouverez sur le site de la commune. <https://www.servon.fr/sondage-jardin-familiaux/>

En quelques clics la commune de Servon consulte ses habitants sur leur intérêt à la création de jardins familiaux.

## LE TISSERIN À TÊTE NOIRE

Le tisserin à tête noire est un oiseau originaire d'Afrique. On le trouve le plus souvent dans les savanes et autres types de végétations similaires. Mesurant environ 14 cm ce tisserin est très facilement reconnaissable à son plumage jaune et sa tête noire.

**Mais pourquoi vous parler de cet oiseau d'Afrique me direz-vous ?**

Nous avons reçu en tout début d'année deux photos de M. Leconte qui a observé cet oiseau à Servon ! Ce tisserin à tête noire a élu domicile dans le lotissement de la Croix Blanche depuis décembre 2021. On peut d'ailleurs remarquer sur un des clichés des tâches blanches sur le poitrail de l'oiseau, ce qui indique que c'est une femelle. L'apparition de cet oiseau, dans nos régions et particulièrement à Servon, montre bien les effets du réchauffement climatique. Peut-être qu'à l'avenir nous pourrions observer plus d'oiseaux de ces pays chauds.



## ECOLE :

- Complément d'installation de potelets sur le trottoir pour la sécurité des enfants et piétons (côté portail)
- Plantation des arbres du côté portail du parc
- Création des places de parking côté portail du parc
- Modification et agrandissement du trottoir rue de l'école du côté maternelle
- Occultation des clôtures de l'école avec brise vue
- Création de deux classes à l'école de la Butte aux Bergers à la rentrée de septembre 2021
- minuterie couloir, abri et occultant, rack à vélos et patinettes
- isolation phonique salle des maîtres
- Pose d'anti-pince doigts à toutes les portes

## EGLISE :

- Réparation du 1er pan de toiture versant Ouest
- réfection d'un mur

## RUE DE LA RÉPUBLIQUE :

- Assainissement, enfouissement et réfection de la chaussée et des trottoirs

## TRAVAUX DE STATIONNEMENT



## RUE DE LA POSTE :

- création d'une dalle pour les containers sur le trottoir du centre médical
- Réparation du portail d'accès à la salle Roger Coudert

DIVERS TR  
ET D'ÉQU

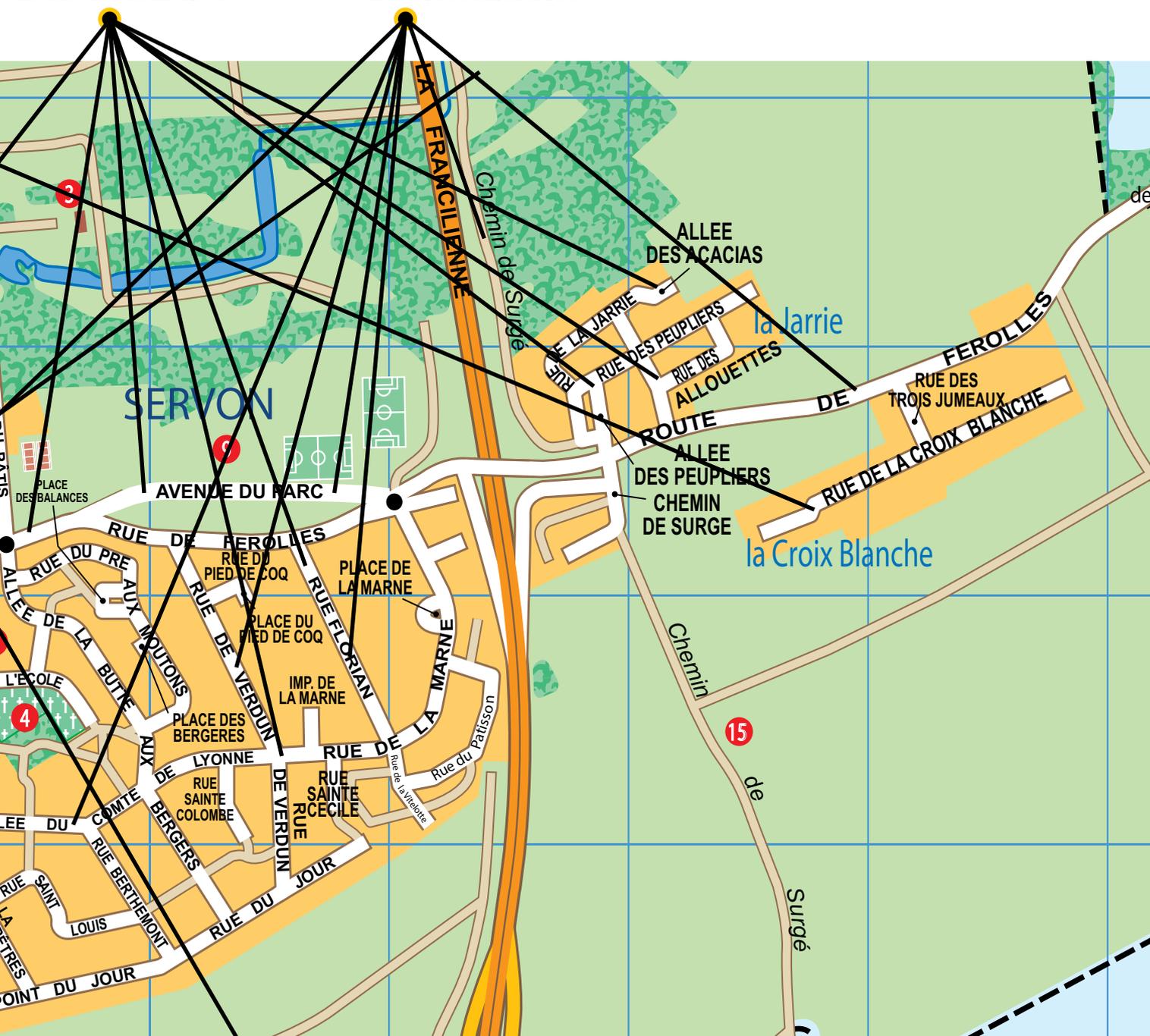
SAN

→ T  
→ tr  
h

# TRAVAUX RÉALISÉS EN 2021

TRAVAUX DE VOIRIE  
ET AMÉNAGEMENTS URBAINS

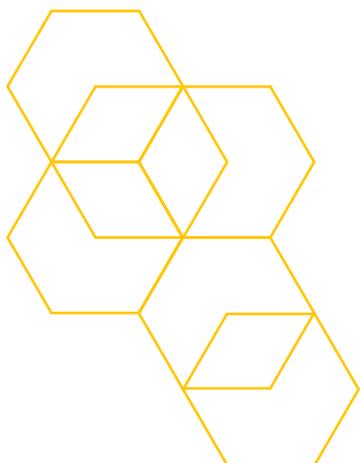
POSE DE DIVERS PANNEAUX  
DE SIGNALISATION



TRAVAIL ROGER COUDERT :

- Travaux de mise aux normes
- Transfert du bouton général de désenfumage dans le hall d'entrée de la salle polyvalente





# CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE CCAS



Le CCAS souhaite proposer aux Séniors de 60 ans et plus, de se retrouver autour d'un goûter musical pour partager un moment de convivialité qui n'a pas pu avoir lieu au mois de janvier autour de la traditionnelle galette des rois.

Cet évènement aura lieu le lundi 16 mai 2022 à partir de 14h30, dans la salle Roger Coudert. Ce goûter sera animé par le Groupe Génération'S.

Les personnes intéressées retourneront le coupon-réponse ci-joint à Mme Martine DUL au CCAS avant le 30 avril 2022

**Le Centre Communal d'Action Sociale  
organise un goûter musical avec le groupe**

# GENERATION'S

**Interprétation des tubes des années 60, 70 et 80**

*Le lundi 16 mai 2022  
à 14h30  
Salle Roger Coudert*

Coupon réponse à retourner au CCAS en mairie de Servon avant le 30 avril 2022  
Goûter musical

Nom de Monsieur : ..... Nom de Madame : .....

Prénom de Monsieur : ..... Prénom de Madame : .....

Adresse : .....

Téléphone : ..... Mail : .....

Dispositions relatives à la loi «Informatique et libertés» du 6 janvier 1978

• En tout état de cause, les personnes concernées ont un droit d'accès et de rectification des informations nominatives stockées ou traitées informatiquement. Le droit d'accès s'exerce auprès de tous les destinataires des données collectées.





## MOULIN ROUGE \*

Le CCAS vous propose un déjeuner spectacle au Moulin Rouge le dimanche 6 novembre 2022. Le spectacle «Féerie» est composé d'une troupe de 80 artistes, dont les 60 Doriss Girls, 1000 costumes de plumes, de strass et de paillettes réalisés dans les ateliers parisiens les plus renommés, des meilleures attractions internationales sur une musique originale enregistrée par 80 musiciens et 60 choristes.

Cette sortie est ouverte à toute personne de 60 ans et plus.

### Au programme :

11h00 : Départ de Servon (Parking de la Mairie) à destination de Paris

13h15 : Déjeuner spectacle «Féerie»

19h00 : Retour vers Servon

## UNE JOURNÉE À L'ATELIER DES LUMIÈRES ET AU CIMETIÈRE DU PÈRE LACHAISE \*

Le CCAS vous propose une sortie dans Paris le jeudi 23 juin 2022.

### Au programme :

8h45 : Départ de SERVON (Parking de la Mairie) à destination de PARIS.

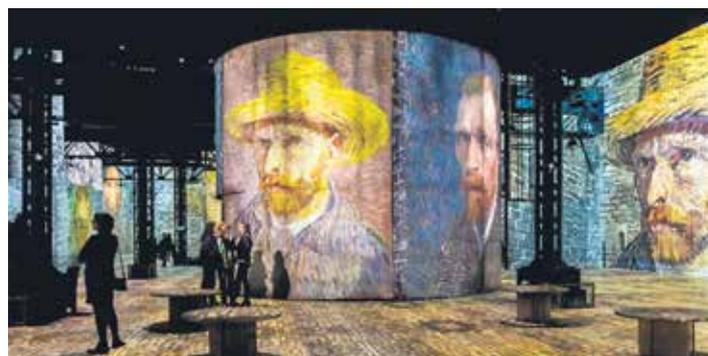
10h30 : Visite de l'Atelier des Lumières avec découverte de la nouvelle exposition «Cézanne, Lumière de Provence»\*.

12h00 : Déjeuner au restaurant

14h30 : Visite guidée du Cimetière du Père Lachaise

17h00 : Retour vers Servon.

**\*Attention ! Ce n'est pas une exposition traditionnelle de tableaux mais une projection géante des œuvres de Cézanne. Cette sortie est ouverte à toute personne de 60 ans et plus.**



\* Réservez ces dates ! Les tarifs de ces deux sorties vous seront communiqués ultérieurement dans le bulletin d'inscription que vous recevrez prochainement par courrier postal ou/et électronique.

## MULTI ACCUEIL GRAINES D'ÉTOILES

« Le multi accueil Graines d'Etoiles peut vous proposer des accueils très occasionnels pour des enfants âgés de 18 mois à 2-3 ans lorsque des places sont disponibles et comme suit :

### Dès à présent :

Dans la section des moyens (15 mois – 23 mois) une place est disponible tous les lundis, jeudis et vendredis.

Dans la section des grands (2 - 3 ans) 2 places disponibles toutes les matinées entre 8h30 et 11h15 (12h15 si repas).

### Prochainement :

Dans la section des grands (2 - 3 ans), à partir de mi-avril, une place sera disponible tous les mercredis.

Des disponibilités pourront s'ouvrir sur les vacances de printemps, juillet, puis Toussaint et février en fonction des absences des enfants en accueil réguliers qui nous seront signalées.

### Continuellement :

**Des disponibilités de dernières minutes peuvent être proposées selon les absences ponctuelles d'enfants déjà accueillis sur les sections.**

**Si vous souhaitez faire profiter votre enfant de la collectivité, veuillez appeler rapidement le multi-accueil au 01.64.05.69.95 (Mme ANCONIERE Isabelle)**

ou au 01.60.28.68.89 (Mme AERNOUDTS Nathalie).

Pour tout accueil, une période de familiarisation de 3 jours minimum sera obligatoire avant l'admission définitive.

L'accueil de votre enfant lui permettra de rencontrer des enfants du même âge, de lui faire découvrir le vivre ensemble, de l'aider à se séparer de son parent et à développer sa capacité à être autonome.

### Documents à fournir :

- Justificatif de domicile de moins de trois mois
- Livret de famille et acte de naissance de l'enfant
- Avis d'imposition 2021 (Mr et Mme) sur revenus 2020
- N° adhérent CAF
- Carnet de santé et certificat médical d'aptitude à fréquenter la collectivité ainsi que vaccination à jour.



## BIBLIOTHÈQUE

### Livres non retournés

L'épidémie de COVID a entraîné la fermeture de la bibliothèque plusieurs semaines et en a perturbé le fonctionnement et la fréquentation ces deux dernières années.

De ce fait, de nombreux livres empruntés n'ont pas été restitués.

Nous remercions nos lecteurs de bien vouloir nous retourner les ouvrages qu'ils auraient, par oubli, gardés chez eux. Nous les en remercions.

### Vacances scolaires

Faute de pouvoir assurer la totalité des heures d'ouverture habituelles durant les vacances scolaires, nous sommes contraints de les restreindre.

Pour les vacances de printemps (23 avril - 9 mai), la bibliothèque sera **OUVERTE** les:

- samedi 23 avril (10h-12h)
- mercredi 27 avril (10h-12h)
- mercredi 4 mai (10h-12h)

Horaires habituels à compter du 9 mai.  
L'équipe de la bibliothèque.

# LES ASSOCIATIONS

## GROS SUCCÈS POUR LE 5ÈME SALON DES FABOPHILES

Malgré les consignes sanitaires en vigueur, tels le contrôle du pass vaccinal et le port du masque dans l'enceinte du Salon et le fait que ce soit le weekend charnière des congés scolaires, 262 visiteurs se sont rendus à la Salle Roger COUDERT ce Dimanche 27 Février 2022, et ont pu ainsi compléter leurs collections de Fèves le long des 200 mètres linéaires de tables que se partageaient les 49 Exposants venus des 4 coins de la France.... Un venant même de Belgique ! Pour cette 5ème manifestation, des cadeaux pour TOUS !!!

Les 100 premiers visiteurs ont eu l'agréable surprise de recevoir une fève gracieusement offerte par le céramiste « ArtFun ».... Une tombola gratuite, exclusivement réservée pour les visiteurs, a été organisée en fin de matinée avec pas moins de 30 lots ! Une seconde, gratuite aussi, tirée en début d'après-midi, cette fois réservée aux exposants, en a récompensé 30.... Et une troisième, sous forme d'« OEuf Kinder », vendu 1€ pièce, avec 40% de chance de gain, au cours de cette manifestation...

Deux Séries de fèves ont été réalisées en EXCLUSIVITE par deux Céramistes Français pour ce Salon. Une Fève du céramiste Midgard.

## APRÈS 2 ANS D'ATTENTE, LE 5ÈME SALON DE COLLECTIONNEURS DE FÈVES DES ROIS A PU AVOIR LIEU LE 27 FÉVRIER DERNIER.

Chaque exposant a eu le plaisir d'en recevoir une gracieusement offerte par l'AFS. Un puzzle de deux fèves, par le Céramiste NEX.

Comme chaque année, en fin de journée, l'AFS a distribué les fiches d'inscriptions pour le prochain Salon qui se déroulera le 26 Février 2023, à SERVON.... Et comme chaque année, au soir du Salon de 2022, celui de 2023 était déjà complet pour ce qui concerne les inscriptions !

Le Salon de SERVON prend de l'ampleur, chaque année, et les commentaires vont bon train. Dès le lendemain de cette 5ème manifestation, Il y avait déjà des éloges dans le midi de la France, entre autres.....

Nous tenons aussi à remercier l'ensemble des équipes de la Mairie, le service technique et l'ensemble de son personnel, car chaque année une aide précieuse nous est apportée !

**Vous pouvez suivre l'activité de l'AFS sur :**  
Facebook : <https://m.facebook.com/profile.php>  
Son Blog : <https://afservonnais.skyrock.com/>



## 24<sup>ÈME</sup> SALON DE PRINTEMPS DU CLAS

C'est avec bonheur que ce salon s'est tenu les 19 et 20 mars 2022 en salle Roger Coudert en partenariat avec la mairie.

Après 2 rendez-vous manqués du fait de la pandémie, nos artistes ont pu s'installer et créer une superbe exposition mêlant les talents de nos différents ateliers artistiques et nos invités, peintres, graveurs et petits artisans.

**Avec en invités d'honneur sur le thème de « l'oiseau »**

- Carla Cavallini-Giambroni pour ses sculptures
- Denis Doukhan pour ses photographies

## UN JURY A DÉCERNÉ DES PRIX DANS DIFFÉRENTES CATÉGORIES :

Prix mairie, le coup de cœur :  
« le cheval » de Françoise Compagnon



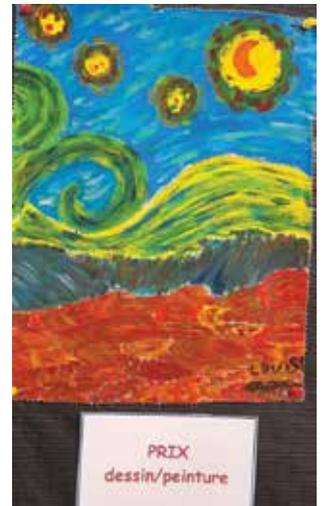
Prix pastel enfants/ados :  
« l'oiseau aux 1000 couleurs » de Maelis Khechab



Le magasin Truffaut de Servon a créé des ambiances printanières avec le même thème.



Prix peinture enfants : « ciel étoilé » de Louise



Prix encadrement :  
sur le thème imposé « l'oiseau » Annick Declercq



prix pastel adulte :  
« la colère » de Isabelle Dussol



Les prix sculpture ont été offerts par Solargil

Prix sculpture :

avec le thème de l'oiseau, « la chouette »

de Denis Doukhan



Prix sculpture :

le 2e : « attente » de Marie-Claire Valladas



## PROCHAINE MANIFESTATION :

dimanche 5 juin 15h30, spectacle de fin d'année des cours de danse et théâtre.

Théâtre : « Ados »

Danse : « le musée s'anime »

## LE TENNIS CLUB S'ENGAGE POUR LA PRATIQUE DU TENNIS À L'ÉCOLE

Le TC SERVON a signé avec l'école de la Butte aux Bergers une convention pour permettre la découverte du tennis aux élèves de MS, CE1 et CM1 sur la période du 05/05/2022 au 23/06/2022.

L'objectif de cette convention est de permettre à un grand nombre d'enfants (9 classes concernées) de découvrir cette activité grâce aux moyens pédagogiques du tennis évolutif :

- En adaptant le tennis aux contraintes structurelles ainsi qu'aux projets pédagogiques de l'établissement
- En mettant à disposition des supports d'information et de formation.

Pour les enfants qui souhaitent prolonger cette pratique en dehors de l'école, le TC SERVON se tient à votre disposition.



Pour toutes informations complémentaires, n'hésitez pas à nous contacter :

Julie + Tel: 06.22.98.15.32

Amélie + Tél : 06.08.61.08.37

Alexis + Tél : 06.77.70.10.87

Pascal + Tél : 06.68.93.05.67

Stéphane + Tél : 06.71.90.19.16

## CLUB PHOTO

Merci, Merci à vous Servonnais et visiteurs qui avez honoré notre Fête de la Photographie....

J'espère que cela vous a plu, vous a distrait par ces temps incertains tant en matière de santé qu'en matière de sécurité. Le monde est remué. C'est souvent dans ces situations tumultueuses que les 'Grands Photographes' produisent de 'belles' photos.

Le trimestre passé a été relativement calme mais pour autant productif au Photo Club Servon77. Des sorties : Paris la nuit du pont Alexandre III jusqu'à la Pyramide du Louvre en passant par les Champs-Élysées, la place de la Concorde, la Place Vendôme tous illuminés. Une station dans un petit restaurant Italien authentique nous a remis en état de marche. Dans le cadre d'un programme 'Photos de villages de Seine-et-Marne', nous ne pouvions que commencer par Brie-Comte-Robert. Puis, notre députée nous a invités à visiter l'Assemblée Nationale.

Cette année, notre grande sortie sur un week-end : Le parc du Marquenterre.

Les photos prises durant ces sorties, post-traitées en séances pédagogiques, analysées feront l'objet d'expositions futures. Toutefois, vous pouvez apprécier nos photos sur notre site internet.

Nous prévoyons de refaire une exposition 'Très Grands Formats' en 2023 en alternance sur deux années avec la Fête de la Photographie.

Nos expositions sont mobiles. Chevry-Cossigny s'est emparé des photos 'Très Grands Formats' pour les exposer, dispersées dans le village. Nous récidiverons ici et là.

Vous nous retrouverez aussi à l'occasion du concours photos organisé par la Mairie ainsi qu'à la Fête du Village.

Nous vous souhaitons de bonnes Fêtes de Pâques. Si tout ceci et votre sensibilité à la photographie vous animent.



## LE PETANQUE CLUB DE SERVON – P.C.S.

Après une année 2021 très perturbée pour cause de COVID 19, le Pétanque Club de Servon essaie de reprendre l'ensemble de ses activités habituelles. Un nouveau conseil d'Administration composé de 8 adhérents dont 6 membres du bureau a été élu lors de l'assemblée générale du 03 décembre 2021.

Un planning très rempli d'activités internes au P.C.S. a été diffusé aux adhérents. Celui-ci reprend notamment les concours de la Cueillette (Coubert) tous les 1ers samedis des mois d'Avril à Octobre, les concours de nos partenaires, de la fête du village et les concours d'été réservés aux adhérents et invités (tous les vendredis soir à 19h30 de début juillet à fin août). Le P.C.S. est également inscrit dans plusieurs compétitions externes organisées par le Comité Seine-et-Marne :

- La coupe de France
- La coupe de Seine-et-Marne
- Le Championnat Des Clubs vétérans
- Le Championnat Des Clubs Opens



## CANTOS DE PORTUGAL

Le 5 mars 2022, après plus de 2 ans, nous avons enfin pu organiser la 2ème édition de notre soirée Franco-portugaise. Une soirée sous le signe de la convivialité et la bonne humeur qui nous avaient tant manquées.

Le repas était composé d'un délicieux plat principal consommé au Portugal "Arroz a Valenciana". Ce plat date de l'époque coloniale qui se retrouve donc dans différents pays latins et qui est à l'origine de la paëlla très connue aujourd'hui.

Nous avons ensuite chanté et dansé sur des rythmes portugais mais aussi français et anglais, proposés par le groupe Emoção.



Le P.C.S. organise également sur les terrains de pétanque du Parc Dominique Stable 4 concours ouverts aux joueurs licenciés (2 vétérans, 1 promotion et 1 toutes catégories).

En dehors de tous ces concours, le P.C.S. qui comprend à ce jour 119 adhérents dont 55 licenciés, est ouvert tous les jours (sauf le Dimanche) à partir de 14h00. Nous sommes à votre disposition pour vous présenter l'ensemble de nos activités.

Une dizaine de nouveaux licenciés nous amène à commander de nouvelles tenues. Lors de l'assemblée générale, les adhérents ont décidé de changer de fournisseur. C'est Univers Pétanque qui équipera désormais nos licenciés. Pour le financement nous avons un nouveau partenaire ALPHATP (Brie Comte Robert) que nous remercions vivement pour sa participation.

Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à nous contacter soit :

par mail : [petanque-club-servon@hotmail.fr](mailto:petanque-club-servon@hotmail.fr)

Tel :

Président Roland FOUCHER : 06.25.88.44.08

Vice-Président Jean-Pierre HERITIER : 06.09.15.66.26

Ou en visitant notre site internet :

<https://www.petanqueclubservon.fr>



Pour le plaisir de tous, nous espérons renouveler une telle soirée l'année prochaine et nous comptons sur vous pour nous rejoindre et faire la fête.

Un grand MERCI à :

Amilcar, Bruno et Antoine pour le repas  
Sandra et Filipe pour l'animation  
Et à tous les bénévoles





# DU CÔTÉ DE L'ÉCOLE...

## KAPLA AVEC L'ÉCOLE

Qui n'a pas un jour joué avec des KAPLA ?

Ces petites planchettes de bois avec lesquelles beaucoup ont passé des heures à faire des constructions plus ou moins réussies. L'un des moments préférés, celui où il fallait détruire les chefs-d'œuvre pour recommencer le lendemain.

Cette année l'école a fait venir l'équipe du Centre KAPLA de Paris pour 2 jours de constructions avec les enfants. Cette équipe formée à l'animation autour du KAPLA a su transmettre sa passion et son talent aux élèves de l'école de la Butte aux Bergers. Nous avons pu observer tout au long de ces 2 jours l'avancement des constructions des enfants. Le tapis vide qui se remplit petit à petit de structures en bois. Certaines de ces architectures dépassaient les 2 mètres de hauteur. Les enfants ont réussi l'exploit de monter ces figures en KAPLA sans jamais rien faire tomber. Un grand bravo aux enfants de l'école et aux animateurs du Centre KAPLA de Paris et merci aux enseignants.



## SOUSCRIRE À LA CAISSE DES ÉCOLES

La caisse des écoles est un établissement public communal présidé par le Maire. Elle intervient en faveur des enfants relevant de l'enseignement du premier et du second degré dans tous les domaines de la vie scolaire (social, culturel, éducatif et sanitaire).

Nom : ..... Prénom .....

Adresse : .....

Montant de la souscription (en toute lettres).....

**Bulletin à retourner en mairie accompagné d'un chèque à l'ordre du Trésor Public**

## ACCUEIL DE LOISIRS

### RETOUR À L'ÂGE DE GLACE

Durant ces deux semaines de vacances d'hiver 2022, les enfants de l'accueil de loisirs ont réalisé des activités sur le thème de « L'âge de glace ».

Petits et grands se sont amusés lors de la sortie Touch Active Games à Pontault-Combault la première semaine. Ils ont préparé de délicieux Muffins aux pépites de chocolat et des crêpes. Tous se sont régalés.

Pour la deuxième semaine des vacances, les maternels sont allés se défouler au Urban Jump, de Roissy-en-Brie. Les élémentaires quant à eux sont allés à la patinoire de Dammarie-les-Lys, où ils se sont amusés sur la glace. Les enfants ont préparé un browkies et un moelleux au chocolat que tous ont adorés.

Les élémentaires sont allés à la jardinerie Truffaut. Ils ont pu faire des plantations de tomates, radis, ciboulettes et autres légumes dans le potager. Des fleurs ont été plantées devant l'entrée de l'accueil de loisirs.



Les maternelles et les élémentaires ont regardés, à tour de rôle, « l'âge de glace 1 », qui était le thème de ces vacances.

Les animateurs ont su captiver l'attention des enfants durant ces deux semaines de vacances, grâce aux nouvelles activités qui leur ont été proposées. Les enfants ont adoré et veulent réitérer certaines d'entre-elles.



## ESPACE JEUNES

### LES VACANCES D'HIVER

La première semaine des vacances d'hiver a débuté avec une soirée « jeux télévisés » où les jeunes se sont régalés et amusés en participant à des jeux télévisés incontournables.

Dès le lendemain, nous avons passé l'après-midi à l'Imaginarium de Lagny-sur-Marne, où nous avons profité : d'une piste de luge, d'une patinoire et d'un snowboard électrique. Ils ont apprécié leur après-midi, mais c'est le snowboard électrique qui a rencontré le plus grand succès.

Des activités ont été proposées tout au long de la semaine, telles des créations de fresques pour préparer l'évènement de fin d'année sur le thème de fort boyard. Pour finir la semaine, ils ont regardé un film en mangeant des pop-corn.

Pour la deuxième semaine, les jeunes ont profité d'une soirée déguisée pour Mardi Gras avec apéro dinatoire. Ils se sont éclatés avec des jeux d'intérieurs et d'extérieurs. Chacun étant déguisé, fou rire garanti !



# SÉJOUR SPORTS D'HIVER À SAINT SORLIN D'ARVES

15 adolescents âgés de 11 à 17 ans et 3 adultes de l'équipe d'animation ont profité de leur séjour à Saint-Sorlin-D'arves (73) du 26 Février au 05 Mars 2022

Durant ce séjour la météo était au rendez-vous, les adolescents ont participé à 3 journées de ski complètes avec des cours ESF (école de ski française) d'une durée de 2 heures, une sortie VTT sur neige, une sortie raquettes sur neige à 1500m d'altitude, une randonnée avec découverte de pierres de roche et de quartz, d'une séance de cinéma (Tous en scène 2), et enfin d'une sortie Snake gliss, 9 luges attachées sur une descente de piste verte avec en récompense un chocolat chaud dans un chalet local.

Les adolescents ont également profité de magnifiques paysages sur l'ensemble des activités. À notre arrivée, nous avons été très bien accueillis, 4 groupes étaient présents dans l'hébergement et nos chambres se trouvaient au 3ème et dernier étage, le réfectoire quant à lui se trouvait au rez-de-chaussée.

Le personnel sur place s'est montré très à l'écoute et a su répondre à toutes nos demandes.

L'équipe d'animation a été efficace et a su s'adapter aux imprévus durant ce séjour afin que les adolescents ne manquent de rien et puissent passer un bon moment tous ensemble.

Tout le monde est reparti de ce séjour avec de merveilleux souvenirs.



# L'HISTOIRE DE SERVON

## LA « PLACE DU VILLAGE » TRÈS MODIFIÉE AU 20<sup>E</sup> SIÈCLE

Sous ce nom est désigné le croisement des rues de la République et de la Poste, et ses espaces piétons mais le mot «place» est artificiel, et résulte de plusieurs modifications.

De tout temps, le centre de Servon était celui d'un «village-rue», avec un bâti continu dans la rue de la République, où l'église et le château ont été les premiers bâtiments anciens. Prolongés ensuite par l'ensemble mairie - école de la 3<sup>e</sup> République et ses annexes, ensemble bâti en 1875, puis par un fort dénivelé soutenu par un mur le long du terrain de Reddemont, déboisé et devenu maraicher dans les années 1950. En face il y avait des commerces, boulangerie, café et (avant guerre) un maréchal ferrand. La rue passait au plus près de ceux-ci avec un fort virage. Plusieurs séries de modifications lui ont donné son aspect actuel.

Tout d'abord le rachat par la commune d'une partie du terrain maraicher, la suppression du talus et du mur qui le bordait, la création de l'espace actuel en pente et la suppression de la remise de la pompe à incendie devenue obsolète avec la création des pompiers de Brie comte robert. En face, suppression d'un autre grand mur qui se dressait entre l'actuelle maison médicale et la boulangerie. Ceci accompagné d'une première modification du tracé de la rue pour l'éloigner des commerces. Le maraicher reconstruisant un mur de clôture l'agrémentera de l'inscription «c'est bon la salade» en guise de publicité pour ses cultures.



Anciens bâtiments mairie école et talus



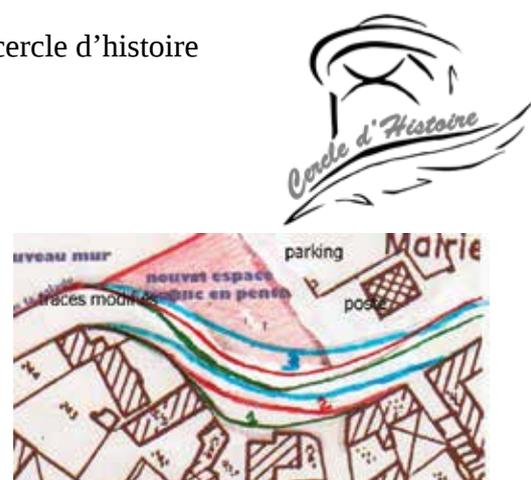
carte postale aérienne des lieux avant modification

Après le départ de l'école vers le quartier de la porte rouge vers 1970. Le départ des bureaux de la mairie vers la Ferme de l'Orme en 1985 permettra de supprimer la clôture, changer la porte d'accès d'emplacement et créer un parking à la place de la cour de récréation, le bâtiment deviendra ensuite la poste.

En 2000 c'est la démolition de «l'asile» (ancienne école maternelle) au profit d'un espace plus vaste et vide, cependant une seconde modification du tracé de la rue adoucira encore le virage et éloignera plus la voie des commerces, avec une pseudo place, profitable aux clients du café en été, mais qui reste bordée et traversée par la circulation de transit. Des aménagements d'architectes modernistes, pavés de granit irréguliers au pays du grès, lampadaires trop urbains, suppression des trottoirs au profit de bornes métal appelés «réhabilitation» pour déclencher des subventions, ont quand même amoindri le style villageois du lieu mais les bâtiments principaux restent avec leur caractère patrimoine témoin du passé fermier. Seule la maison médicale, située en retrait à l'entrée de la rue de la poste, a remplacé un ensemble de plus petits bâtiments. Ce sont les lieux que nous avons aujourd'hui.

À l'angle de la rue de la poste (ou celle-ci n'est plus) sur le toit de la maison se trouve une belle lucarne dite «à la guitarde» pour ses décors courbes, probable chef d'œuvre de compagnonnage, elle porte la date de 1817.

Marie grenier, cercle d'histoire



## CALENDRIER DES RAMASSAGES

Les Servonnais sont priés de bien vouloir sortir la veille au soir leurs containers et de les ranger une fois vidés avant la fin de la journée. Nous vous en remercions.

Ordures ménagères : mercredi et samedi

- » Encombrants : 3<sup>ème</sup> mardi du mois soit le 19 avril, le 17 mai et le 21 juin. Les encombrants doivent être déposés également la veille au soir devant chaque habitation. Certains objets ne seront pas ramassés (Pneu, Verre, Huile...) Se conformer aux prescriptions du SIETOM indiquées sur le site de la mairie.
- » Branchages : 2<sup>ème</sup> lundi du mois d'avril à novembre.

## CARNET D'ÉTAT CIVIL

### DÉCÈS

Jeannette **CALMON** née **MICKA** décédée le 6 janvier 2022 à servon.  
Nous présentons toutes nos condoléances à la famille

### NAISSANCES

Olympe **VIEILLARD** née le 17 octobre 2021 à Villeneuve-Saint-Georges  
Emmy Jade Manon Reine **MARMET** née le 01 mars 2022 à Quincy-sous-Senart  
Gabriel Manuel **COUFFI ARAUJO** né le 04 mars 2022 à Villeneuve-Saint-Georges

## COUPON LIVRE DE NAISSANCE

Nom de l'enfant : .....

Prénom : .....

Date de naissance : .....

Mail : .....

Téléphone : .....

*À retourner en mairie au service scolaire.*



## POSTE DE POLICE MUNICIPALE

En fonction des nécessités et des effectifs, les horaires sont susceptibles de changer, notamment, hors périodes scolaires. Notre service de police municipale est ouvert :

Du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h à 17h  
le mercredi de 13h à 17h30.

### Pendant les vacances scolaires :

Du lundi au vendredi de 13h à 20h.

### En cas d'urgence contactez le 17

Si vous êtes victime d'une infraction sur la commune nous vous invitons à utiliser le site de pré-plainte ([www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr](http://www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr)) ou vous rendre au commissariat de police.

# — TRIBUNE — DE L'OPPOSITION\*



Chers amis Servonnais,

Les virus reculent à peine que nos démocraties européennes sont perturbées par de graves dangers aux frontières de l'Europe. Partout restons vigilants.

Nous le sommes d'autant plus au vu des démissions de conseillers de l'équipe de Mr VILLACA ; le 1er adjoint lui-même a démissionné. La représentation de Servon à la communauté de communes (CCOB) a été compliquée pour trouver des volontaires ! Le «bateau municipal» tangue sous les «mutineries». Est-ce cela l'engagement d'être élu au service des administrés ? Heureusement les véritables enjeux et décisions se prennent en CCOB, d'où l'importance de la représentation. Les communes deviennent des chambres d'enregistrement des décisions communautaires. Le budget communal reste sur les mêmes manquements de stratégie et de projections pour ce mandat. La frilosité d'investissement se répercute sur les infrastructures, scolaires, associatives, voieries et paralyse nos services ! Nous agissons dans le cadre du contrat en transition écologique en partenariat avec la CCOB afin d'obtenir des financements plus abordables (voieries, pistes cyclables, jardins familiaux...) Les dossiers « toxique » du stade et du parc de loisir sont toujours en procédures judiciaires La préfecture s'est saisie des dossiers, la mairie étant dépassée. Qui paiera tous ces manquements ?

Restons vigilants, plus que jamais

**PROTEGEONS NOTRE VILLAGE.**

\*Les textes des tribunes sont fournis par les groupes politiques. En aucun cas, le Directeur de publication du Servon mag' et la ville ne peuvent effectuer des modifications sur ces dernières, même orthographiques.

## INFORMATIONS DE DERNIÈRE MINUTE

### CCOB Changement d'horaires de la cabine connectée

La cabine médicale connectée adapte ses horaires pour vous proposer des créneaux supplémentaires :

**lundi** - 10h30 à 17h00

**mardi mercredi et jeudi** - 9h30 à 12h00 et de 13h30 à 18h00

**Vendredi** - 9h30 à 16h00

---

### SURE (SERVICE UNIQUE DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE)

La communauté de Communes de l'Orée de la Brie met à votre disposition une conseillère en rénovation énergétique pour vous guider dans la définition de votre projet, la vérification de votre éligibilité aux aides financières, l'analyse de devis etc. de façon gratuite, neutre et indépendante, dans le cadre du dispositif **France Rénov'**

Pour prendre rendez-vous  
contactez le 01.60.62.61.05 / [sure@loreedelabrie.fr](mailto:sure@loreedelabrie.fr)



# Chasse aux œufs

**Dimanche 17 Avril 2022  
de 14h à 16h**



**Autour de la mairie**



**Retrouve les œufs que le lapin de pâques  
a semés autour de la mairie**



**ESPACE POUSSIN (3-5 ANS)  
ESPACE LAPINOÙ (6-11 ANS)**

